

Retour sur prix de vente "préférentiel"

Par **mdb256**, le **22/11/2006** à **14:49**

Retour sur prix de vente "préférentiel"

Soit A qui promet de vendre à B un bien immobilier (terrain à bâtir) à un prix très en dessous du prix de marché.

A et B sont des personnes morales professionnelles de l'immobilier.

Soit C, une SCI créée par B, qui achètera (en substitution de B), construira et vendra voire louera

ou gèrera les lots construits.

Que peut proposer A en contrepartie de son prix "préférentiel" ? (hormis les classiques dations)

MERCI BEAUCOUP

[size=84:1y2s0i7u][color=blue:1y2s0i7u]Pas de doublon, merci ! ?
Stéphanie_C[/color:1y2s0i7u][size:1y2s0i7u][color]